

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Avril sur Loire

De : Sabine E

Date : 26/09/2023 10:43

Pour : enquete-publique-avril-sur-loire@nievre.gouv.fr

À l'attention de M. Jean Champagnat, commissaire enquêteur titulaire

Monsieur le Préfet.

D'origine allemande, mais citoyenne de la Nièvre depuis fort longtemps, je suis avec intérêt et préoccupation les projets de parcs photovoltaïques sur des terres agricoles dans la Nièvre, et en particulier celui d'Avril sur Loire que je connais bien.

« *Avec intérêt* » car en tant que citoyenne éco-responsable je suis convaincue de la nécessité du développement des énergies renouvelables comme une des réponses à la crise climatique. « *Avec préoccupation* » car ce développement ne doit pas se faire au détriment d'une agriculture paysanne et locale.

J'ai pu observer dans le nord de l'Allemagne les ravages que fait l'implantation d'éoliens ou de méthaniseurs à grande échelle sur des terres agricoles, ces deux énergies étant avec l'énergie solaire les trois branches de l'énergie non-fossile et non-nucléaire. Ces implantations pour produire de l'énergie sur sol agricole ne sont pas une activité complémentaire pour des agriculteurs en mal de revenu, comme laissent entendre ses promoteurs. Très rapidement elles sont devenues un détournement de la production d'alimentation, ou de l'élevage, vers une activité industrielle de production d'énergie. Cela risque de se produire aussi dans la Nièvre si on laisse les grandes firmes installer leurs centrales photovoltaïques sur des terres agricoles.

J'ai bien étudié ce que les entreprises de l'énergie solaire comme Photosol promettent aux agriculteurs nivernais et aux citoyens-nes : un partenariat harmonieux entre l'agriculteur et l'entreprise, le terme agrivoltaïsme étant employé pour y faire croire. Or, je pense que le souhait d'un agriculteur est de produire de l'alimentation, de manière qu'il puisse en vivre. Ceci est bien souvent devenu difficile, d'où la tentation de se tourner vers d'autres offres. Et, de son côté, l'entreprise veut produire de l'énergie sous l'impératif de la rentabilité, avec des actionnaires qui sont en attente de dividendes. Cela ne peut pas donner un projet unique, partagé et à long terme !

L'exemple de l'Allemagne, mais aussi celui de nombreux sites dans le sud de la France où, sous les panneaux solaires, il n'y a plus d'agriculture et les terres

sont abandonnées ou devenues des dépotoirs, le démontrent. Il faut apprendre de ces expériences et ne pas les reproduire dans la Nièvre.

Il y va aussi de ne pas décrédibiliser les énergies renouvelables aux yeux des citoyens et du voisinage qui voit son environnement transformé en usine solaire. Car, j'insiste, il faut bien évidemment les développer.

J'ai lu avec intérêt le rapport du Syndicat mixte du SCot du Grand Nevers dont les estimations chiffrées indiquent que près de 90 % des surfaces concernées par des projets de centrales photovoltaïques du Grand Nevers concernent des terrains non-urbains, dont une majorité de terres agricoles. Et, surtout, il y est rappelé que d'autres préférences ont été fixées auparavant, à savoir l'installation sur du terrain déjà artificialisé comme des routes abandonnées et des friches, ou sur des grandes toitures, ou sur des parkings. Alors pourquoi on tolère que les grandes sociétés de l'énergie suivent leur propre logique, celle du gain plus facile à obtenir ?

L'ADEME aussi a fait des études concernant les deux orientations possibles. La différence des coûts de construction et d'entretien entre les deux options est négligeable. Mais le gain en préservation des sols agricoles est énorme, et devrait guider les décisions administratives, donc la vôtre.

En espérant d'être lue et entendue, veuillez recevoir M. le Préfet mes salutations sincères

Sabine E